



DECISION DU MAIRE DEC N° 2025DEC007

O B J E T	Construction d'un centre technique municipal – Lot n°06 – Couverture Etanchéité – Avenant n°01 avec la société ARNAUDEAU
-----------	--

Monsieur Le Maire de Barbâtre,

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1531-1 et L2122-22 pour les communes,

VU le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 16 mars 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux dans la limite de 900 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

VU la délibération n°2019DE003 en date du 24 janvier 2019 pour le lancement d'un projet de construction d'un nouveau centre technique municipal dans la zone d'activité économique de la Gaudinière ;

VU la délibération n°DEL2024-002 en date du 28 février 2024 approuvant la modification du montant des travaux de construction du futur centre technique municipal et le lancement d'une consultation d'entreprises en procédure adaptée ;

VU la décision du Maire n°2024DEC006, en date du 07 mars 2024, d'attribuer le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre technique municipal au cabinet ARDOUIN-MASSONNEAU ARCHITECTURE sis 1, rue du 08 mai 1945, 44340 BOUGUENAIS, prise en vertu des délégations accordées au Maire par le Conseil municipal par délibération n°DEL2022-010 du 16 mars 2022 ;

CONSIDERANT qu'un appel d'offres a été lancé le jeudi 29 février 2024 via le portail *marches-securises.fr* et transmis au JOUE ainsi que dans un journal d'annonces légales (*Ouest-France*) le mercredi 06 mars 2024. La date limite de réception des offres avait été fixée au vendredi 29 mars 2024 à 12 h 00 ;

VU l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres en date du 11 juin 2024 ;

VU la délibération n°DEL2024-027 en date du 03 juillet 2024 validant le choix des entreprises ;

VU l'avenant n°01 et le devis en plus-value pour la réalisation de travaux complémentaires d'un montant de 1 863,46 € HT de l'entreprise ARNAUDEAU pour le lot n°06 – Couverture Etanchéité ;

DECIDE :

ARTICLE n° 1 :

D'accepter la proposition d'avenant n°01 au marché de la société ARNAUDEAU pour un montant en plus-value de 1 863,46 € HT (montant initial du marché : 120 000 € HT et après avenant de 121 863,46 € HT soit une augmentation de 1,55 %).

ARTICLE n° 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales, un extrait en sera affiché en mairie, expédition en sera adressée au service chargé du contrôle de légalité et le déclarant en sera avisé.

Fait à Barbâtre, le 08 avril 2025

**LE MAIRE,
Louis GIBIER**

P/ô l'Adjointe déléguée,
Catherine COESLIER

Ode



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage en Mairie le
et de la réception en Sous-Préfecture le*



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE BARBATRE
22 RUE DE L'EGLISE
85630 BARBATRE
Tel : 02 28 17 33 81

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ARNAUDEAU FAYAT

BP347
85303 CHALLANS CEDEX

T. 02 51 93 13 21

Siret N° 309 275 717 00010

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

LOT N° 06 – COUVERTURE ETANCHEITIE

CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 85630 BARBATRE

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 13/09/2024

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : suivant planning.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 120 000 €
- Montant TTC : 144000€

D - Objet de l'avenant,**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détails toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux complémentaires suivant devis n°250415A ci-joint

Montant **1 863.46 € HT**
2 236.15 € TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 863.46 €
- Montant TTC : 2 236.15 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 1.55 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 121 863.46 €
- TVA 20% : 24 372.69€
- Montant TTC : 146 236.15 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BOUCARD Didier	Sallertaine 08/04/2025	 ARNAUDEAU FAYAT - Société d'ingénierie de 1 000 000 € La Maloue - BP 347 - SALLERTAINE 85300 CHALLANS CEDEX Tel. 02 51 93 13 21 Fax 02 51 35 18 62 R.C. La Roche 5 44-45-1 700 276 17 

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

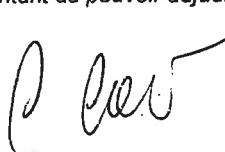
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

- 8 AVR. 2025

A : Barbatre, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



L'Adjointe diligente,
Catherine COESLEIR.



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



**MAIRIE DE BARBATRE
22 rue de l'église**

85630 BARBATRE

Challans, le lundi 31 mars 2025

**TS INDA - Modification accessoire toiture
LOT N°06 - COUVERTURE ETANCHEITE
CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL
Z.A. LA GAUDINIERE - 85 630 BARBATRE**

MAITRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE BARBATRE
MAITRE D'OEUVRE
AM ARCHITECTURE

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

Votre contact : Pierre GUINGAL - p.guingal@arnaudeau.fayat.com

Devis N ° : 25 0415A

Affaire N° : 370.0672

ARNAUDEAU CM

Page 1

Adresse postale - B.P. 347 - 85303 CHALLANS CEDEX - Tél : 02.51.93.13.21 - Fax : 02.51.35.18.62 - www.arnaudau.fr - contact@arnaudeau.fayat.com
SAS au capital de 1 000 000 € - RCS : La Roche-sur-Yon 309 275 717 - SIRET : 30927571700010 - APE : 2511Z - TVA Intracommunautaire : FR47309275717

Référence	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	<p><u>CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL</u></p> <p>HYPOTHESES ETUDES - COUVERTURE ET BARDAGE :</p> <p>Charges climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Neige : Région 1A (alt. < 200m). Vent : Zone 3, site normal. <p>Sismique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone : Modérée = 3. <p>Feu : sans objet</p> <p>Normes utilisées : NV65 (selon Règles de l'Art Grenelle Environnement)</p> <p>Bâtiment industriel.</p> <ul style="list-style-type: none"> Longueur 42.89m. (5.95m + 5 x 6.00m + 6.94m). Largeur 27.29m. Hauteur à l'acrotère : 5.70 m Hauteur sur sablière. : 5.26m Hauteur libre sous jarret : 3.718m Couverture étanchéité pente 3.5%. Bardage panneaux sandwich laqué. <p>Documents utilisés pour chiffrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> CCTPDCE-Lotn06Couvertureetancheite pas de date - sans indice CCTPDCE- Lotn00Prescriptionscommunesatouslescorpsdetat pas de date - sans indice CCAP du 29/02/24 - sans indice <p>Plans DCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> 23-19 P00 Plandegometre DCE du 19/01/24 - sans indice 23-19 P01 Plandemasse DCE du 19/01/24 - sans indice 23-19 P02 PlanRDC DCE du 19/01/24 - sans indice 23-19 P03 PlanMezzanines DCE du 19/01/24 - sans indice 23-19 P04 Coupes DCE du 19/01/24 - sans indice 23-19 P05 Facades DCE du 19/01/24 - sans indice 23-19 P06 CarnetlocalisationRVTS DCE du 19/01/24 - sans indice 23.19-RAPPORTRT2012 du 23/09/23 - indice 1 23.19-SYNTHESEERT2012 du 23/09/23 - indice 1 Planningb-23-19CTCBARBATRE de février 2024 - sans indice <p>Frais intégrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Compte prorata : 1.5% Frais de dossier : 0% Convention d'étude : 0€ <p>Documents.</p> <p>La présente offre a été chiffrée sur la base des documents écrits et plans à notre disposition, notamment : CCAP, CCTP, Plans d'architecte.</p>				

Référence	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	<p>Nous vous remercions de vérifier la parfaite correspondance des prestations prévues dans notre offre, dans leur nature et leurs quantités, avec vos propres attentes. Et dans le cas d'une divergence de nous le signaler pour que nous y remédions.</p> <p>Etendue de nos prestations. Notes de calculs et plans d'exécutions hors fondations et toutes infrastructures béton en général. La vérification de ceux-ci par un bureau de contrôle est à l'initiative et à la charge du maître d'ouvrage. La fabrication conforme aux notes de calculs, plans et normes en vigueur. Transport à pied d'œuvre et montage de la structure sur des fondations prévues au lot gros œuvre.</p> <p>Aspect de la galvanisation. Des différences de teinte peuvent apparaître sur un même élément galvanisé. Ces changements d'aspect sont dus aux différences en teneur de Silicium entrant dans la composition des aciers traités. Ces différences n'altèrent pas la qualité de la protection par galvanisation.</p> <p>Aspect des peintures claires ou foncées. Malgré le soin apporté à la peinture de nos charpentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grenaillage après fabrication. - Application d'une couche de primaire anti rouille par pistolets en cabine. - Passage dans un tunnel de séchage. <p>Des différences de teintes peuvent apparaître après les retouches de peinture sur site. Ces différences disparaissent après quelques semaines.</p> <p>Généralités chantier. La mise à disposition sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sanitaires pour l'ensemble du personnel. - de points d'eau et électrique avec une puissance suffisante. <p>Pour la pose de la charpente, une plateforme doit être préparée et tassée sur toute la surface du bâtiment nous permettant d'intervenir avec nacelle, télescopique et/ou grue pour le levage de charpente</p> <p>Pour la réalisation de la pose du bardage, les façades du bâtiment doivent être accessibles et les abords doivent être stabilisés sur une largeur de 3,00m en ne présentant pas de dénivélés pour permettre la circulation des nacelles.</p> <p>DELAIS D INTERVENTION : - Nos délais de réalisation sont soumis à la disponibilité de la matière première.</p> <p><u>Suite aux modifications notifiées par mail de M. Jean Francois ARDOUIN du 14/05/2024 :</u> - En attente de confirmation sur le type de panneau photovoltaïque pour validation du support Sopradal Solar fix Evo Tan ou Soprostyl.</p>				

Référence	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	- Suppression de l'installation de chantier du lot couverture globalisé avec le lot groupé. - Entretien couverture mis en option. - Prise en compte du local vélo + local photovoltaïque + citerne dans l'offre.				
1.1	LOT N°06 - COUVERTURE ETANCHEITE				
1.1.1	ELEMENTS DE SECURITE				
1.1.1.1	POINT D'ANCRAGE Potelet d'ancre sur bac avec anneau inox SECURBAC2 U. Comprenant : - Cheville à bascules M10 (lot de 2) lg 300mm - SL-B300 - Panonceau obligatoire.	U	4,00	198,04	792,16
1.1.1.2	Etanchéité du potelet d'ancre sur toiture multicouche.	U	4,00	50,26	201,04
	TOTAL POINT D'ANCRAGE				993,20
1.1.1.2	BARRE D'ACCROCHE POUR ECHELLE Barre d'accroche pour bardage	U	-1,00	140,92	-140,92
	TOTAL BARRE D'ACCROCHE POUR ECHELLE				-140,92
1.1.1.3	CROSSE ESCAMOTABLE Crosse de sortie coulissante lg 1500mm	U	-1,00	253,34	-253,34
	TOTAL CROSSE ESCAMOTABLE				-253,34
1.1.1.4	SORTIE TOITURE				
1.1.1.4.1	Sortie en toiture 300x300	U	2,00	304,80	609,60
1.1.1.4.2	Sortie en toiture 555x555	U	2,00	327,46	654,92
	TOTAL SORTIE TOITURE				1 264,52
	TOTAL ELEMENTS DE SECURITE				1 863,46
	TOTAL LOT N°06 - COUVERTURE ETANCHEITE				1 863,46
	TOTAL CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE				1 863,46
	<i>Bon pour accord, Le Maire de BARBATRE, Luis GIBIER A Barbâtre, le 08 avril 2025</i>				
					

P/lo L'Adjointe diligente

Catherine COESLIER

Total H.T.	1 863,46
Total T.V.A. 20,00 %	372,69
Total T.T.C. (Euros)	2 236,15

Référence	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1.1.2 1.1.2.1	<p style="text-align: center;">Variantes du devis</p> <p><u>CONTRAT D'ENTRETIEN - OPTION</u></p> <p>Vérification et entretien 2 fois par an de la couverture.</p> <p style="text-align: center;">TOTAL CONTRAT D'ENTRETIEN - OPTION</p> <p>Rappel : Les variantes ne sont pas comprises dans le total du document</p>	Ens	1,00	3 472,07	3 472,07

**TS INDA - Modification accessoire toiture
LOT N°06 - COUVERTURE ETANCHEITE
CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL
Z.A. LA GAUDINIERE - 85 630 BARBATRE
MAIRIE DE BARBATRE**

Référence	Récapitulatif	Montant H.T.
1 CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL		
1.1 LOT N°06 - COUVERTURE ETANCHEITE		1 863,46
1.1.1 ELEMENTS DE SECURITE		1 863,46
1.1.1.1 POINT D'ANCRAGE	993,20	
1.1.1.2 BARRE D'ACCROCHE POUR ECHELLE	-140,92	
1.1.1.3 CROSSE ESCAMOTABLE	-253,34	
1.1.1.4 SORTIE TOITURE	1 264,52	

Validité de l'offre : 15 jours

Total H.T.	1 863,46
T.V.A. 20,00 %	372,69
Total T.T.C. (Euros)	2 236,15

Conditions de règlement : A 30 jours le 10

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraînera une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€, ainsi que l'application d'un intérêt de retard de 12% à compter de la date d'échéance et d'une clause pénale de 20% sur l'ensemble des sommes dues, conformément à nos conditions générales de ventes jointes à ce devis et disponibles sur notre site internet (<https://arnaudieu.fayat.com>).